Image not found or type unknown

Succession bloquée et vente bloquée

Par **BAB MEHDI**, le **20/02/2017** à **11:27**

Bonjour,
Dans une succession, est ce que l'un des freres peut refuser de baisser le prix d'une vente d'un appartement pour obtenir satisfaction sur une 2eme succession qui a lieu a l'etranger meme s'il n'a pas de droits sur cette 2eme succession ? Peut -il bloquer la vente d'un bien ? Peut - il effectuer un chantage ? Pour cesser ce blocage, quels sont mes recours ? Que dit la loi ? Merci

Par **youris**, le **20/02/2017** à **11:45**

bonjour,
si le frère n'est pas concerné par la succession, je ne vois pas comment il peut la bloquer en refusant le prix puisqu'il n'est pas propriétaire vendeur de ce bien.
salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés